



## REGLEMENT PARTICULIER

### ETAPE INTERMEDIAIRE NATIONALE ET INTERNATIONALE

### CHAMPIONNAT DE FRANCE TOURISME

**BALADE DU BEDOT à VOGUË (07) du 23/03/2024 au 24/03/2024**

#### Article 1 :

Le Moto Club Sommiérois organise du **samedi 23 mars 2024** au **dimanche 24 mars 2024** à **VOGUË (Ardèche)**, une étape intermédiaire du championnat de France Tourisme intitulée «la balade du Bedot » ouverte aux licenciés FFM ou non. Lieu de rendez-vous Domaine Lou Capitelle 470 rue du Pigeonnier 07200 Voguë (Coordonnées GPS : N 44° 33' 4.014" / E 4° 24' 47.854")

#### Article 2 :

Ce rassemblement est ouvert aux pilotes et passagers, Français ou Etrangers, de véhicules de la catégorie « motocycles » homologués et conformes à la réglementation en vigueur immatriculés et assurés.

#### Article 3 :

Pour participer et être classé au championnat de France FFM 2024, chaque participant devra présenter sa licence FFM 2024, ainsi que son carnet de pointage.

#### Article 4 :

Le contrôle d'arrivée sera ouvert à partir du vendredi 22 mars 2024 de 18h à 19h30 et le samedi 23 mars 2024 de 8h à 8h45 à Lou Capitelle 470, rue du Pigeonnier 07200 VOGUË. La balade débutera le samedi 23 mars 2024 à **9h30 précises** après le briefing sécurité.

#### Article 5 :

Au contrôle, chaque participant devra présenter son permis de conduire, son assurance, la carte grise du véhicule, un casque conforme au code de la route et des gants homologués. Celui-ci s'engage également à respecter le code de la route, le règlement de l'organisation et restera responsable de ses actes pendant la balade.



#### Article 6 :

La participation pour la balade est fixée à **110 € par personne + 10 € pour les non-licenciés** :  
Attention **nombre limité à 50 personnes**

Le tarif inclut

- L'hébergement dans un cadre exceptionnel, du samedi soir en chambre double ou individuelle (supplément de 15 € par personne par nuit) lits faits à l'arrivée. Les serviettes de toilettes sont fournies.
- Le repas du samedi midi.
- Le repas du soir avec vin à discrétion.
- L'accès à la piscine balnéo intérieure avec bain bouillonnant, jets hydro-massants. (Pensez à apporter votre maillot de bain : short interdit)
- Soirée dansante animée par un DJ.
- Le petit déjeuner en libre-service.
- Le repas du dimanche midi à 12h30.
- Un cadeau souvenir

**Possibilité d'arrivée le vendredi 22 mars 2024** à partir de 16 h avec supplément de 70 euros par personne comprenant l'hébergement du vendredi soir en chambre double ou individuelle (supplément de 15 € par personne et par nuit). Le repas du vendredi soir pris à 19h30 précises, le petit déjeuner du samedi matin et l'accès à la piscine balnéo intérieure avec bain bouillonnant, jets hydro-massants.

#### Article 7 :

Le pointage des carnets de Tourisme se fera lors du contrôle à l'arrivée et pointage de la case "balade" le samedi soir lors du repas.

Le kilométrage de toute personne quittant la balade avant le samedi soir ne pourra être validé.

#### Article 8 :

Les réclamations doivent être faites suivant les dispositions du règlement du CFT 2024 et être adressées à la commission Tourisme.

#### Article 9 :

Les participants préalablement inscrits et qui ne seront pas présents à la manifestation (hors motif valable justifié) ne pourront prétendre à une quelconque indemnité. En aucun cas, les conditions atmosphériques ne peuvent être considérées comme motif d'annulation.

#### Article 10 :

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toute personne qui viendrait à troubler le bon déroulement de la manifestation et ce, sans qu'il puisse être réclamé d'indemnités.

#### Article 11 :

Afin de faciliter la tâche des organisateurs, les inscriptions doivent parvenir au plus tard le vendredi 8 mars 2024 accompagnées du règlement pour être prises en compte.



# LA BALADE DU BEDOT EN ARDECHE 23 et 24 MARS 2024

INTERMEDIAIRE NATIONALE ET INTERNATIONALE

BULLETIN D'INSCRIPTION A RENVOYER AVANT LE 8 MARS 2024

MOTO CLUB SOMMIEROIS 5 MAS DU MOULIN A VENT 30250 VILLEVIEILLE

Marie line PRIMARD ml.primard@free.fr 06 89 88 18 66

MOTO CLUB..... LIGUE.....

Votre adresse mail .....@ ..... Numéro de téléphone .....

	NOM et PRENOM	PILOTE	PASSAGER	N° LICENCE	MOTO CYLINDREE	VENDREDI	SAMEDI DIMANCHE
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

**INSCRIPTION AVANT LE 8 MARS 2024**

	TARIF SAMEDI DIMANCHE	110 € / par personne	X	.....	+ 10€ par personne pour les non licenciés	=	.....
OPTION	VENDREDI	70 € / par personne	X	.....	+ 10€ par personne pour les non licenciés	=	.....
<b><u>APRES LE 8 MARS 2024</u></b>	SAMEDI DIMANCHE	140 € / par personne	X	.....	+ 10€ par personne pour les non licenciés	=	.....
	VENDREDI	100 € / par personne	X	.....	+ 10€ par personne pour les non licenciés	=	.....
		Supplément chambre individuelle			15 € par personne et par nuit	=	.....

TOTAL GENERAL : ..... Règlement par chèque à l'ordre du MC Sommiérois  
ou virement IBAN : FR 76 1348 5008 0008 9124 6437 341 BIC : CEFAFRPP 348

LIEU DE RENDEZ VOUS : DOMAINE LOU CAPITELLE & SPA \*\*\*\* 470 RUE DU PIGEONNIER 07200 VOGÛE AVANT 8 H 30 SAMEDI 23 MARS 2024  
**PLACES LIMITEES A 50 PARTICIPANTS NE TARDEZ PAS - POSSIBILITE D'ARRIVER LE VENDREDI 22 MARS 2024**



LIGUE OCCITANIE

Article 12 :

La balade est limitée à 50 personnes. Les inscriptions seront prises et à mesure de leur arrivée. (cachet de la poste faisant foi) Nous conseillons de vous inscrire le plus tôt possible.

Article 13 :

Les participants acceptent d'être photographiés, filmés et d'avoir leur voix enregistrée par les organisateurs dans le cadre de cette balade du Bedot. Ils acceptent à titre gratuit l'exploitation de leur image, celle de leur véhicule et de leur voix par les organisateurs sur tout supports papier, graphique, vidéo numérique etc. et ce sans limitation de durée.

Article 14 :

Les organisateurs rejettent toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation de tout bien personnel, si les faits sont indépendants de l'organisation.

Article 15 :

La participation à ce rassemblement étant acceptée comme telle par les participants volontaires, ceux-ci restent maîtres de leurs actes et s'engagent à ne pas rechercher la responsabilité des organisateurs, en cas d'incident ou d'accident dont ils seraient eux-mêmes responsables. Le Moto-Club Sommiérois est couvert par une police d'assurance responsabilité civile auprès de Gras Savoye par le biais de son affiliation à la FFM.

Article 16 :

En s'inscrivant, chaque participant s'engage à respecter le présent règlement, le règlement intérieur du centre Lou Capitelle et à se conformer aux directives des organisateurs.

Montant de l'inscription :

110 € par personne jusqu'au 8 mars 2024 + 10 € pour les non licenciés, +70 € option du vendredi soir + 10 € pour les non licenciés (+ 15€ pour chambre individuelle par personne et par nuit)

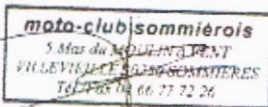
140 € par personne dès le 9 mars 2024 + 10 € pour les non licenciés. + 100 € option du vendredi soir + 10 € pour les non licenciés (+ 15€ pour chambre individuelle par personne et par nuit)

Chèque à l'ordre de MC SOMMIEROIS

ou virement IBAN : FR 76 1348 5008 0008 9124 6437 341 BIC : CEFAFRPP 348

5 Mas du moulin à vent  
30250 VILLEVIELLE

Visa du club



Visa de la ligue Occitanie

**BOILLOT Bernard**  
Pdt Commission Tourisme  
et Rallye Routier LMOC  
Tél. 06 08 98 91 53  
bernard.boillot4@orange.fr

Visa de la Ligue Auvergne Rhône Alpes

05 FEV. 2024  
**LIGUE MOTOCYCLISTE**  
AUVERGNE-RHONE-ALPES  
Z.A. 18 Chemin de la Neuvé  
26600 LA ROCHE DE GLUN  
Tél. 04 75 55 22 50

Visa FFM



74 Av. Parmentier  
75011 Paris  
01 49 23 77 00  
ffm@moto.com

